

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com  
 Prise en charge : pec@mupras.com  
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

M22- 54248

54579

Optique  Autres

Maladie

Dentaire

### Cadre réservé à l'adhérent(e)

Matricule : 04930

Société : RAN

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : RAY HA SSEN

Date de naissance : 07/11/64

Adresse : Habil

Tél. 0666 199817

Total des frais engagés : 841,80 Dhs

### Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/01/2019

Nom et prénom du malade : MAKSIF Fatima

Age:

Lien de parenté :  Lui-même  Conjoint  Enfant

Nature de la maladie : Affection oculaire

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous un emblème confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : 04/01/2019

Le : 04/01/2019

Signature de l'adhérent(e) :



## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/01/23	C3		Gratuit	Pr. L. ELMAALOUFI Professeur en Ophtalmologie et Chirurgicale 091225849

## **EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE AL JAWDA AAOUATIF Kamal Hay Raja 1. Rue S M Bournazel Casablanca Tel: 0522 72 70 55	8/1/2	PHARMACIE AL JAWDA AAOUATIF Kamal Hay Raja 1. Rue S M Bournazel Casablanca ,Tel: 0522 72 70 55

192024546

## **ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRE

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

## **Important :**

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION

O.D.F  
PROTHESES DENTAIRES

## DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

		H
D	25533412 00000000	21433552 00000000
	00000000	00000000
	35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**clinique  
mers  
sultan**



مصححة  
موسى  
السلطان

04 JAN 2023

Hm Monitor Form.

ANSWER

Alphager

~~2x^8y^9z^2x^3~~

Mansprost

Drophrost  
Dr. M. ELMAALOUFI  
Professeur en Ophthalmologie  
Spéciale et Chirurgicale  
Téléphone : 091225649

Hay  
Casablanca

PHARMACIE A  
PHARMACIE A  
AAOUATIF

**Pr. L. ELMAALOUF**  
Professeur en Ophtalmologie  
Médicale et Chirurgicale  
INP : 091225649

JAWDA  
KATAN  
TANZANIA  
524727058

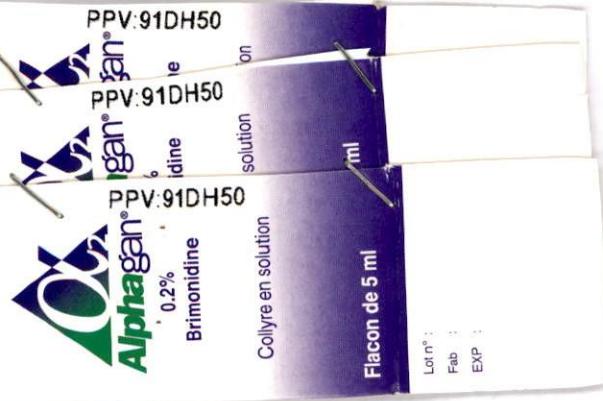
**URGENCES 24H/24H**

64. شارع عمر الادريسي (قرب حديقة موردوخ) - الدار البيضاء - الفاكس 42  
64, Bd Omar El Idrissi ( en face du jardin Murdoch ) - Casablanca - Fax : 05 22 26 79 42  
Tél.: 05 22 46 72 05 - E-mail : cliniquemersultan@gmail.com - cms@cliniquemersultan.com  
[www.cliniquemersultan.ma](http://www.cliniquemersultan.ma) / ICE : 00172836000010

RGAN

RGAN

ALLEGAN



26106501

Lot / Fab / EXP :

4Q83  
11 2021  
11 2023

**Monoprost 50 microgrammes/ml**

collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par le laboratoire SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc

**monoprost 50 microgrammes/ml**

collyre en solution en récipient unidose

PPV : 178.90 DH

6 118001 072583

Distribué par les laboratoires SOTHEMA,

BP N°1, 27182 Bouskoura, Maroc